



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

1) Identification de l'organisme qui passe le marché : La Communauté de Communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr

2) Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Louis BECKER, Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan.

3) Type de procédure : Procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

4) Objet du marché : Reconsultation des lots 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 13, dans le cadre de l'opération de construction de la Maison de Services au Public du Pays Rhénan.

5) Désignation des lots et nomenclature CPV :

Cette consultation est décomposée en 7 lots ci-dessous énumérés :

Lot	Désignation	Numéro CPV
02	Gros-œuvre	45223220-4
03	Echafaudages	45262100-2
04	Étanchéité	45261420-4
05	Menuiserie extérieure aluminium – protection solaire	45421000-4
07	Serrurerie - Métallerie	44316500-3
08	Plâtrerie – Faux plafonds	45410000-4 / 45421146-9
13	Peinture	45442100-8

6) Tranches optionnelles : non.

7) Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées pour les lots n°03, 04, 07, 08 et 13.

Concernant les lots 02 et 05 : les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R.2151-8 à 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes.

8) Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

- PSE N° 6 : Lot n°08 (plâtrerie et faux-plafonds) et n°13 (peinture) : « bande périphérique de plafonds plâtre fixes dans les bureaux ».

9) Conditions particulières d'exécution : conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, la présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P.

- 10) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.
- 11) Modalités essentielles de financement :** Fonds propres de la collectivité.
- 12) Délai d'exécution :** Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 1 mois de préparation de chantier, 16 mois de travaux (tous corps d'état lots 01 à 20 selon le calendrier prévisionnel et détaillé TCE), 1 mois d'Opérations Préalables à la Réception.
- 13) Date prévisionnelle de démarrage des travaux :** avril 2020.
- 14) Retrait du dossier de consultation :** Dossier téléchargeable sur notre profil acheteur : www.marches-securises.fr
- 15) Modalités de transmission des dossiers par les candidats :** Renvoi à l'article 7 du règlement de consultation (R.C).
- 16) Date limite de réception des plis :** Le lundi 24 février 2020 à 12h00.
- 17) Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 8.2 du R.C.
- 18) Délais de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 19) Renseignements complémentaires :** voir article 9 du R.C.
- 20) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.
- 21) Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le jeudi 30 janvier 2020.

Louis BECKER
Président de la Communauté de Communes
Du Pays Rhéna